

L'équipe du Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est est de retour depuis le 4 septembre dernier et est remplie d'énergie pour la nouvelle année!

En grande primeur, je vous annonce que nous avons de bonne chance d'obtenir une subvention de la commission scolaire pour le financement de notre volet jeunesse et ce en collaboration avec les députés de la région. Concrètement, nous serons payé pour donner une formation de 2 h 30 à tous les élèves de 5^e secondaire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est sur le budget, le crédit, la société de consommation, l'endettement, etc.

Par ailleurs, nous sommes désormais davantage présent sur le web avec une page Facebook en recherchant « Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est ». Cette page sera alimentée chaque semaine sur des sujets touchant le monde de la consommation et les activités de notre organisme. Abonnez-vous et cliquez sur « j'aime »! Dans le même ordre d'idée, je vous invite à vous abonner à notre infolettre directement sur notre site web: www.servicebudgetaire.com.

En terminant, nous avons une pétition, si vous désirez la signer, pour le rehaussement du financement des organismes communautaires par le gouvernement provincial. Merci de soutenir le communautaire.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture!

Sophie Racine, coordonnatrice.



N.B. Ce bulletin ne s'autodétruit pas si vous le faites circuler auprès de vos amis(es) ou tout autres personnes intéressées!



Dans cette édition vous retrouverez:

- * Le programme de remplacement des frigos pour les ménages à faible revenu.
- * Trucs pour économiser l'énergie.
- * Augmentation du prix du bloc patrimonial chez Hydro-Québec.
- * Campagne de sensibilisation au crédit et à l'endettement.: *Défi crédit.*

Comment ne pas perdre sa chemise à la retraite?

Vous vous posez des questions face à la préparation de votre retraite? Animé par madame Thérèse Gagnon, le Service budgétaire offre un atelier gratuit qui pourra répondre à vos questions .

Vous pouvez nous communiquer votre intérêt au

418 668-2148



ENFIN DISPONIBLE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le programme « Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu »



Pour 75\$, 95\$ ou 120\$, Hydro Québec offre de remplacer votre vieux réfrigérateur pour un appareil neuf homologué ENERGIE STAR.

Pour être admissible au programme votre frigo doit :

- ⇒ Avoir été fabriqué **avant** 1996,
- ⇒ Être fonctionnel et branché;
- ⇒ Avoir un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³
- ⇒ Pouvoir être retiré du logement sans dommage ni contrainte;
- ⇒ Être situé à la même adresse que celle où est livré le nouveau réfrigérateur.

Vous devez :

- ⇒ être propriétaire du vieux réfrigérateur,
- ⇒ être responsable de la facture d'électricité (si vous habitez un HLM ou un logement chauffé et éclairé vous pouvez également y avoir droit si les gestionnaires du HLM acceptent de participer au programme)
- ⇒ être un ménage à faible revenu.

Revenus maximaux pour être admissible

Nombre d'occupants	Revenu maximal après impôt (net)
1 personne	19 307\$
2 personnes	23 498\$
3 personnes	29 260\$
4 personnes	36 504\$
5 personnes	41 567\$
6 personnes	46 099\$
7 personnes et plus	50 631\$

Pour vérifier si vous êtes admissible au programme téléphonez au numéro sans frais suivant :
1 877 222-0809

Petits trucs pour économiser l'électricité

Le chauffage représente plus de 50% d'une facture d'électricité. Voici quelques trucs pour vous aider à réaliser des économies.

- Réglez la température des pièces habitées à 17 °C la nuit ou quand vous vous absentez pour plus de deux heures.
- Réglez à 21 °C lorsque vous êtes à la maison.
- Dans les pièces inoccupées, vous pouvez baisser à environ 10 °C, mais fermez la porte pour ne pas refroidir les autres pièces.

- Toutes les ouvertures doivent être calfeutrées, afin d'éliminer les pertes de chaleurs.
- Si vous chauffez par plinthe électrique vous pouvez économiser en remplaçant vos thermostats ordinaires par des thermostats électroniques.
- Nettoyez régulièrement les plinthes électriques pour un rendement maximum.



- Assurez-vous que les robinets ne fuient pas.
- Une douche de durée normale (4-5 minutes) prend moins d'eau qu'un bain.
- Il existe également des pommes de douche à débit réduit.
- Utiliser de l'eau froide pour les besoins courants (cuisine, brossage des dents, savonnage des mains, lavage en général)
- Éteignez les lampes quand vous quittez une pièce.
- Un fluorescent compact consomme quatre fois moins d'énergie qu'une ampoule ordinaire et dure jusqu'à dix fois plus longtemps.
- Durant la période des Fêtes, optez pour des ampoules à DEL ainsi qu'une minuterie pour l'éclairage.
- Ne laissez pas de lumières extérieures allumées inutilement toute la nuit.



La cuisinière

- Assurez-vous que les joints de la porte du four sont étanches.
- Utilisez le plus possible les ronds de poêle plutôt que le four.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du four pendant la cuisson

Réfrigérateur

- La température doit se situer entre 2 et 5 degré
- Laissez refroidir les aliments avant de les mettre dans le réfrigérateur.
- Passez l'aspirateur sur le serpentin à l'arrière du réfrigérateur au moins 2 fois par année.

Laveuse et sècheuse

- Attendez de pouvoir remplir votre appareil avant de faire un lavage.
- Une machine à laver qui s'ouvre par le devant a besoin de moins d'eau et coûte moins cher à l'utilisation.
- Employez un cycle de séchage court afin que l'appareil ne fonctionne pas inutilement.

Augmentation du prix du bloc patrimonial

L'ex-ministre des Finances, Raymond Bachand, a annoncé lors de la présentation de son budget 2010-2011 que le tarif d'électricité patrimonial, gelé à 2,79 cents le kilowattheure depuis sa création en 2000, sera haussé de 1 cent par kilowattheure de 2014 à 2018.

Il s'agit d'une hausse progressive de 3,7% par année étalée sur cinq ans. Par la suite, à compter de 2019, le prix du bloc patrimonial sera indexé jusqu'à concurrence de 2 % par année

Une augmentation de 1,6 milliard de dollars au total, une hausse de 377 dollars par année, par famille.

Dans un communiqué le 20 août dernier, les députés du parti québécois, Bernard Drainville et Nicolas Marceau dénonçaient la CAQ et se demandaient comment on peut

dire que les Québécois sont trop taxés, tout en voulant leur imposer une nouvelle hausse de tarifs.

Toujours dans son communiqué, le Parti québécois s'est engagé à **maintenir le gel des tarifs d'électricité du bloc patrimonial au cours de son mandat s'il était élu.**



Le parti québécois ayant été élu le 4 septembre, nous suivrons avec attention le déroulement de ce dossier et vous tiendrons informé

Campagne de sensibilisation au crédit et à l'endettement « Dans la marge jusqu'au cou ! »

Fort de son succès grandissant, la campagne nationale de sensibilisation au crédit et à l'endettement initie sa 9^e édition sous le thème **je suis endetté, mais je me soigne** du 19 au 24 novembre 2012.

Cette campagne est organisée par la coalition des associations de consommateurs du Québec en collaboration avec les associations de consommateurs du Québec.

Cette année, un nouveau concept est lancé afin d'inciter concrètement les consommateurs à changer d'habitudes et de comportements. Il s'agit du **défi crédit** qui propose aux citoyens de réfléchir à l'urgence de poser des gestes d'utilisation responsable du crédit et de retrouver la santé financière afin de contrer les effets du surendettement.



Le 23 octobre dernier, a eu lieu le lancement du **défi crédit**. Vous pouvez maintenant vous inscrire au www.cacq.ca

En vous inscrivant, vous vous engagez à réaliser diverses actions afin d'améliorer vos finances personnelles.

Vous pourriez remporter un des 10 prix de 50\$ en bons pour des besoins essentiels.

N'attendez pas pour vous inscrire vous avez jusqu'au 7 décembre 2012

En 2012, le taux d'endettement des ménages canadiens a atteint un nouveau record de 163%. Autrement dit, pour 100 dollars gagnés on dépense 163 dollars!

L'équipe du service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est souhaite à tous ses membres et lecteurs de L'Antidote un joyeux temps des Fêtes qui vous rapprochera des gens que vous appréciez.

